



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 26 mai 2021

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents
des établissements publics non affiliés au Centre
de gestion de Vaucluse

PÔLE EMPLOI / CONCOURS

Affaire suivie par : S. BOUTEILLE

Circulaire n°21-22

Objet : Rapport Social Unique 2020

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

L'article 5 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique instaure l'obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics d'élaborer un Rapport Social Unique (RSU) et précise que ces données sont renseignées dans une Base de Données Sociales (BDS), à compter du 1er janvier 2021.

Le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 précise les modalités de collecte des données du rapport social unique. L'article 2 dispose que « les collectivités territoriales et leurs établissements publics affiliés à un centre de gestion adressent les données dont ils disposent au centre dont ils relèvent au moyen du portail numérique mis à leur disposition par celui-ci. Ce portail est également accessible aux collectivités territoriales et aux établissements non affiliés à un centre de gestion ».

En 2020, les employeurs territoriaux ont réalisé le Bilan Social portant sur l'exercice 2019 via l'application « Données sociales » : www.donnees-sociales.fr

Cette application a recueilli 47 626 bilans sociaux en 2019, rassemblant près de 1 550 000 agents territoriaux, et permet de disposer de données fiables et exhaustives grâce à des contrôles de cohérences.

L'application offre la possibilité de préremplir les données par l'import de la N4DS ou de la DSN.

Les indicateurs à saisir demeurent identiques à ceux du bilan social 2019.

A la suite de la saisie, une synthèse de 4 pages (reprenant les principales thématiques inscrites dans l'arrêté du 12 août 2019 à savoir les effectifs, la formation, l'absentéisme, la rémunération, les mouvements...) est transmise aux collectivités. D'autres synthèses sont accessibles sur la plateforme comme le rapport comparée qui permet d'avoir une vision claire de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la synthèse relative à l'absentéisme, au RASSCT et aux RPS.

Le Centre de gestion FPT 84 met à nouveau à votre disposition gratuitement cet outil de saisie.

Pour l'ouverture de cette nouvelle campagne le Centre de gestion FPT 84 met à nouveau à votre disposition cet outil de saisie et vous communiquera par mail vos identifiants dans les prochains jours.

Cette année encore, la **Sofaxis** met à disposition des collectivités adhérentes au contrat de groupe, un outil permettant d'intégrer les **accidents de service et maladie professionnelle** dans l'application. La collectivité pourra via son espace client (outil : « déclaration de l'absentéisme ») réaliser une requête qu'elle viendra déverser dans l'application données sociales tout comme la N4DS.


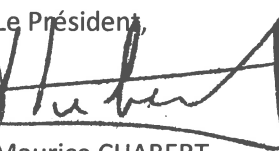
UNE EQUIPE DEDIEE POUR VOUS ACCOMPAGNER

Pour vous guider dans le remplissage de vos enquêtes, en cas d'oubli ou de perte de mot de passe de l'application, vous pouvez contacter vos interlocuteurs par mails et par téléphone tous les matins.

- **Corinne RIVET**, Pôle Carrières – Juridiques au 04.32.44.89.36 - **le matin**
c.rivet@cdg84.fr
- **Céline PARDUCCI**, Pôle Emploi – Concours au 04.32.44.89.37 - **le matin**
c.parducci@cdg84.fr
- **Anne-Laure TISSIER**, Pôle Emploi - Concours au 04.32.44.89.44 - **le matin**
al.tissier@cdg84.fr
- **RASSCT et Handitorial: Jérémie BLANCHARD**, Responsable Service Prévention
j.blanchard@cdg84.fr

Un guide utilisateur ainsi que l'ensemble des textes règlementaires et des documents nécessaires à l'élaboration du Rapport Social Unique et autres supports seront disponibles sur le site internet du CDG 84 www.cdg84.fr, rubrique « Ressources Humaines », « Données Sociales ».

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

 Le Président,

Maurice CHABERT